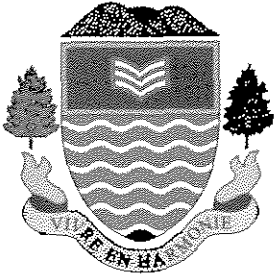


Projet de réaménagement de la route 367
entre Saint-Augustin-de-Desmaures et
Sainte-Catherine-de-la-Jacques-Cartier

St-Augustin-de-Desmaures 6211-06-106



Ville de Lac-Sergent

1149, chemin Tour-du-lac nord
Lac-Sergent, Québec, G0A 2J0

Tél./télé. : (418) 875-4854

Extrait du livre des délibérations d'une résolution
adoptée par le Conseil de la Ville de Lac-Sergent
lors de la séance ordinaire du 20 février 2007,
tenue au Centre de Plein Air 4 Saisons à 19h00.

RÉSOLUTION 07-02-284

séance ordinaire du 20 février 2007

Appui au projet de réaménagement de la route 367 entre Saint-Augustin-de-Desmaures et Ste-Catherine-de-la-Jacques-Cartier

ATTENDU que le ministère des Transports propose le réaménagement d'une portion de 3.7 kilomètres de la route 367 entre Saint-Augustin-de-Desmaures et Sainte-Catherine-de-la-Jacques-Cartier;

ATTENDU que la route 367 constitue un des principaux accès à la Ville de Lac-Sergent;

ATTENDU que le Conseil régional de l'environnement, région de la capitale nationale, s'oppose au projet et qu'il a demandé des audiences publiques au Bureau d'audiences publiques sur l'environnement;

ATTENDU que la deuxième partie des audiences publiques aura lieu le 26 février 2007, au centre Anne-Hébert, de Sainte-Catherine-de-la-Jacques-Cartier;

ATTENDU que la Ville de Lac-Sergent est en accord avec le mémoire proposé;

EN CONSÉQUENCE il est

PROPOSÉ par Mme Johanne Tremblay-Côté, conseillère

RÉSOLU à l'unanimité

QUE la Ville de Lac-Sergent appuie le mémoire de la Ville de Saint-Raymond relatif au projet de réaménagement de la route 367 entre Saint-Augustin-de-Desmaures et Sainte-Catherine-de-la-Jacques-Cartier ;

Denis Racine
Maire

Josée Brouillette
Directrice générale et sec.-très.